

La « veuve brune » fait son nid dans le Nord

SANTÉ. Découverte à Pouembout, puis à Koné et à Voh, cette araignée, jusque-là inconnue sur le Caillou, n'est pas mortelle, peu agressive, mais toutefois venimeuse.

Un ou deux centimètres d'envergure tout au plus, une préférence pour les lieux d'habitation isolés, et une tendance à fuir au moindre danger. L'araignée découverte début avril dans l'enceinte du lycée Michel-Rocard, à Pouembout, n'a, de prime abord pas de quoi inquiéter. Mais la présence d'une espèce inconnue sur le Caillou n'étant jamais une bonne nouvelle, le spécimen, repéré dans des conteneurs abritant des matériaux pour les travaux d'extension du lycée, a été signalé aux autorités sanitaires. Puis rapidement envoyé à l'IRD pour identification.

Aucun doute, la visiteuse n'est autre que *Latrodectus geometricus*. Une araignée connue, de l'Australie à l'Afrique du Sud en passant par les États-Unis, sous un nom autrement plus évocateur : la « veuve brune ».

VOYAGEUSE DÉJÀ REPÉRÉE

Après les premières alertes, le Sivap a fait traiter le site, et notamment les conteneurs arrivés d'Australie pour éviter une prolifération. Mais l'araignée, qui peut pondre jusqu'à 3 000 œufs dans ses deux ans de vie, a depuis été trouvée dans un barbecue par un habitant de Voh puis à l'intérieur d'un atelier à Koné. « Elle

avait déjà été repérée il y a quelques années, sur le chantier de l'aéroport de La Tontouta, précise Frédéric Gimat, le directeur adjoint du Sivap. Dans un milieu plus isolé, elle avait pu être éradiquée ». Cette fois, cela paraît plus difficile, d'autant que l'espèce, légère, se déplace avec le vent ou les véhicules. Comment est-elle entrée ? « Par Nouméa ou Vavouto, où l'on contrôle les conteneurs, reprend le spécialiste. Mais le fait est que c'est une voyageuse : à la mi-juin, un spécimen a été intercepté à Vavouto ».

En cas de rencontre, les consignes sont claires : tuer l'araignée, par exemple avec un insecticide, signaler sa présence aux autorités. Et surtout ne pas essayer de l'attraper.

MORSURES RARES, MAIS DOULOUREUSES

Si, comme le précise le gouvernement, cette découverte « a provoqué une certaine inquiétude parmi la population scolaire » de Pouembout, c'est que la veuve brune n'est pas inoffensive. Comme ses célèbres cousines, la veuve noire américaine ou la red back australienne, elle dispose d'un venin puissant, mais en moindre quantité. Pas mortelles, les morsures sont souvent très douloureuses, marquées par des traces rouges sur la peau et s'accompagnent parfois de



PHOTO D.R.

Latrodectus geometricus est repérable à la tache jaune orangée en forme de sablier sur son abdomen. Une de ses cousines est présente sur le Caillou depuis longtemps.

crampes abdominales. « Même si les cas d'hospitalisation sont très rares, il est conseillé de consulter un médecin dès que des enfants, des personnes allergiques ou âgées ont été mordus », précisent les autorités. Reste le risque environnemental, difficile à évaluer, même si le conservatoire des espèces naturelles ne consi-

dérerait pas la veuve brune comme une « menace ». Introduite accidentellement sur la côte Est de Tahiti à partir de 2006, la veuve brune y a proliféré : une colonie a été trouvée récemment dans un jardin de Papeete.